

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 21-2019 - 1

Nature de l'acte : Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 21 octobre 2019, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Éducation
- Vu les textes réglementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Propositions de l'installation des nouvelles commissions.

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

13 PRESENTS 13 VOTANTS
13 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide :

D'approuver l'installation de ces commissions.

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 25 octobre 2019

VTPL direktorė
Florence LLOPIS



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 21-2019- 2

Nature de l'acte : Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 21 octobre 2019, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Éducation
- Vu les textes règlementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Vote pour les projets pédagogiques 2019/2020 – ajout d'un projet EPS (Coupe de Monde de football AEFÉ).

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

13 PRESENTS 13 VOTANTS
12 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 1 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide :

D'approuver les projets pédagogiques 2019/2020 – ajout d'un projet EPS (Coupe de Monde de football AEFÉ).

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 25 octobre 2019

VTPL direktorė
Florence LLOPIS

